

Affaire suivie par : Nathalie BUNEL
Direction des Achats - Service Achat Travaux
Nathalie.bunel@sorbonne-universite.fr

Paris, le 28/08/2026

MISSION D'ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR ENERGIE EAU POUR L'ENSEMBLE DU PATRIMOINE BATI DE SORBONNE UNIVERSITE
--

Question(s) & Réponse(s) - A l'attention des entreprises

Dans le cadre de la consultation du marché ayant pour objet la « **Mission d'élaboration d'un schéma directeur énergie eau pour l'ensemble du patrimoine bâti de Sorbonne Université** », veuillez trouver ci-dessous la réponse à la question posée par un opérateur économique :

Question 1 :

Il est précisé dans le CCTP que les bâtiments identifiés dans l'annexe 3 devront faire l'objet d'un audit énergétique. S'agit-il d'audits suivant la vision réglementaire conformément à la norme EN16-247 ou une méthodologie d'audit ajustée au besoin de l'étude, mais simplifiée par rapport à la méthodologie EN16-247, peut être proposée par le candidat ? »

Réponse 1 :

L'application de la norme NF EN 16247 est obligatoire. Aucune méthodologie simplifiée ou alternative ne sera acceptée.

NB : Afin d'être destinataire des éventuels avertissements de modification de la consultation il appartient au candidat, qui le souhaite, de s'inscrire préalablement sur le site www.marches-publics.gouv.fr,

Le pouvoir adjudicateur déconseille fortement au candidat de télécharger de façon anonyme le DC. En effet, le téléchargement anonyme ne permet pas d'être informé en cas de modification de la consultation.

La Direction des Achats